Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **29 (1937)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

29me année | Juin 1937 | No 6

La politique extérieure et la classe ouvrière.

Par *Paul Meierhans.*

En réponse aux exigences totalitaires du Conseil fédéral, appuyé par une majorité parlementaire obéissante et à courtes vues, le conseiller national Oeri a dit dans son étude remarquable sur « Le problème des compétences dans la politique extérieure », publiée dans l'annuaire de la Nouvelle société helvétique:

« Dans la démocratie, la politique extérieure doit également appartenir au peuple. »

A lui seul, le fait qu'il faille aujourd'hui souligner particulièrement une telle vérité de La Palice, prouve dans quelle mesure le Palais fédéral s'en est éloigné. Il est vrai, abstraction faite de ce qui concerne les arrêtés fédéraux d'urgence, que le fossé entre le peuple et le Gouvernement est plus profond dans cette question de politique extérieure que dans tout autre domaine, domaine dans lequel le Département politique agit de son propre chef et dont les agissements concordent de moins en moins avec les conceptions et les sentiments des masses populaires. Certaines décisions du Parlement prises à la quasi unanimité n'y peuvent rien changer, parce que c'est un procédé auquel on a renoncé également pour les questions importantes. Bornons-nous à citer en passant la reconnaissance de jure par la Suisse de la conquête de l'Abyssinie par l'Italie fasciste. En outre, plus que dans tout autre domaine, cette phrase concernant la réglementation des relations avec les Etats étrangers: « c'est le ton qui fait la chanson » est-elle très juste, ce qui signifie en d'autres termes que c'est dans les petits détails, mais non les moins importants, que le véritable esprit de ces relations se manifeste le mieux.

La classe ouvrière ne saurait se désintéresser des choses de la politique extérieure, et cela surtout parce qu'elle est la première à en subir les conséquences. De la politique extérieure